



Créer des synergies entre les personnes à mobilité réduite et les professionnels des soins, telle est notre mission.

Aidez-nous à mettre en commun les compétences et les ressources nécessaires à la réhabilitation des patients pour leur permettre de reprendre goût à la vie !

Sommaire

Mot du Président	5
Ananteo	7
Témoignages de la part de personnes accompagnées par Crésavi	9
Témoignages partenaires d'accompagnement	11
Etat des recours en faveur de prothèses de technologies actuelles	13
Projet course à pied	15
Bilan chiffré	17
Partenaires	19

Mot du président

» Ananteo... une association représentée par ses usagers!

Dès cette année, le comité d'Ananteo a l'opportunité d'accueillir de nouveaux membres. Ces nouveaux membres sont des « usagers » comme la formule officielle les nomme. En effet, le comité d'Ananteo peut partager ses réflexions et faire des projets avec l'appui de trois représentants qui sont porteurs d'une prothèse.

Cette nouvelle dynamique, ainsi que cette nouvelle gouvernance, permet à notre association de mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos membres.

Bien trop peu de comités d'associations, notamment dans les domaines de la santé et du social, ont invité des représentants des usagers à siéger en leurs seins. Le rôle, la voix et la place de ces porteurs de parole des usagers sont, sans aucun doute, essentiels.

Nous connaissons bien, aujourd'hui, l'importance de l'éducation thérapeutique sur l'amélioration de la qualité de vie des patients chroniques ainsi que leur implication dans la gestion de leur traitement et de leur programme de prévention au quotidien.

Il en va de même pour nos associations, si elles répondent mieux aux attentes de leurs usagers, elles cibleront mieux leurs actions et leurs projets.

Ananteo a poursuivi, en 2013, non seulement sa mission d'accompagnement et d'aide aux personnes amputées afin qu'elles puissent retrouver une mobilité dans la vie quotidienne le plus rapidement possible, mais elle a aussi répondu aux attentes d'autres membres porteurs de prothèses, qui désiraient s'élancer dans une activité physique et sportive.



Ce lien autour de la mobilité et de l'autonomie, notre professionnel, Alain Charpilloz, a su le tisser non seulement avec tendresse, mais aussi au travers d'un coaching efficace.

Un grand merci aux nouveaux membres du comité, ainsi qu'aux anciens, pour leur présence active.

Et... un grand bravo à notre équipe de sportifs qui montre que la ténacité et la patience permettent de dépasser la peur et l'appréhension. Alors que nous écrivons ces lignes, Benoît a couru le Marathon de Genève en 5 heures !

Un magnifique exploit !



Dr Philippe Schaller
Président d'Ananteo

» Ananteo... comme catalyseur de nos ressources, afin de repousser ensemble les barrières!

Notre environnement social et de la santé est en pleine mutation.

Nous devons décider lors du scrutin fédéral du 28 septembre si nous voulons une caisse publique d'assurance maladie.

Suite à l'augmentation des coûts de la santé, des efforts importants sont développés par les assurances sociales, les forces politiques, ainsi que les partenaires de la santé pour faire des économies. Cela a, entre autre, donné naissance au remboursement des séjours hospitaliers par forfait (DRG), amené l'assurance invalidité à faire la chasse aux abus (rentes principalement, mais pas uniquement) mais également poussé l'ensemble des assurances sociales et accident à dénoncer en 2008 la convention et liste de prix des moyens auxiliaires orthopédiques (orthèses, prothèses). Le climat entre partenaires de la santé est à la suspicion. Cela génère une multiplication des niveaux de contrôles et démarches administratives tant pour les partenaires que pour le patient. Tout cela ne fait qu'ériger de nouvelles barrières et augmenter les coûts du système.

Finalement, la nouvelle convention pour moyens auxiliaires orthopédiques semble sur le point d'aboutir. Les orthopédistes n'ont cependant pas eu d'autre choix que d'accepter, dans leur domaine également, un remboursement par forfaits des moyens auxiliaires.

Les notions de simplicité, adéquation et économicité sont toujours celles qui servent de critère pour l'obtention du remboursement. Ceci n'est pas en adéquation avec la communication faite au grand public. Les médias ont tendance à mettre en parallèle l'homme augmenté et la réduction du handicap grâce à la technologie. Il est temps de remettre de l'ordre : si l'augmentation est un luxe car ne relevant pas de la stricte nécessité, réduire le handicap pour une meilleure intégration dans la société n'est que stricte nécessité !



(Le **luxe** (lat. *luxus*) consiste à pratiquer des dépenses somptuaires et superflues, dans le but de s'entourer d'un raffinement fastueux ou par pur goût de l'ostentation, par opposition aux facteurs ne relevant que de la stricte nécessité. Définition selon wikipedia)

Dans ce contexte, il me semble que l'existence de notre association est plus justifiée que jamais. En plus de servir de catalyseur de ressources pour les personnes ayant subi une amputation, elle peut favoriser un terrain de dialogue entre les différentes ressources (forces politiques, juridiques, assurances, médecins et équipe paramédicale, ainsi que patients et partenaires de financements alternatifs). Nous avons aujourd'hui une qualité de services, de compétences humaines et technologiques telles, que nous pouvons réellement repousser les barrières du handicap. Il ne nous manque que de développer ensemble l'outil qui permettra la confiance et le discernement éclairé et la recherche de solutions financières innovantes, afin d'apporter à chaque personne ayant subi une amputation, la solution technologique la plus appropriée à sa situation. Ainsi il pourra en retour trouver sa place la plus favorable à long terme dans la société.

Témoignages de la part de personnes accompagnées par Crésavi

» Alfred

Depuis mon séjour en clinique (été 2013) je suis suivi dans ma rééducation (amputation des deux pieds) par l'équipe de Crésavi.

Je ne peux que me féliciter de l'efficacité de l'ensemble de ces professionnels et de la compétence de Monsieur Charpiloz en qualité de « coach ». Chacun est efficace dans sa propre action, mais également dans la coordination avec les autres intervenants (prothésiste, psychomotricienne et physiothérapeute) assurée par Crésavi. J'ai ainsi fait des progrès considérables dans ma rééducation et je continue d'en faire.



» Arlette, conjointe d'Alfred

Le retour à domicile après les deux interventions (amputations) d'Alfred a été un très grand souci avec le sentiment, la peur de se retrouver sans soutien.

Le Docteur Assal nous a proposé de faire appel à Crésavi avec Monsieur Lenoir que nous connaissions en qualité de prothésiste.

Nous avons eu en la personne de Monsieur Charpiloz un coach remarquable qui a su d'abord être à l'écoute et ensuite faire en sorte qu'un certain nombre de défis soient relevés et certains buts atteints aussi bien au niveau physique que psychologique.

Bien sûr il y a encore des paliers à franchir...

Je tiens aussi à souligner l'aide et le soutien personnel que j'ai reçus en tant que compagne d'Alfred, car rien n'est simple dans une rééducation.

J'aimerais aussi remercier toute l'équipe de Crésavi pour leur compétence, leur efficacité et leur amabilité.





» Georges

Je tiens à vous remercier de tout le bien que vous me procurez grâce à votre association et Crésavi.

Je vous suis très reconnaissant de m'avoir fait connaître M. Alain Charpiloz (coach) qui, par sa gentillesse et sa sympathie, sans oublier ses compétences, m'aide beaucoup suite à l'amputation de ma jambe.

Lors de nos sorties de marche, Alain me donne la confiance et la motivation nécessaire. J'ai fait bien des progrès depuis le début de notre collaboration et je pense, avec son aide, continuer à progresser.

J'espère que Crésavi accompagnera encore longtemps les patients qui auront besoin de vos services.

Un grand merci pour votre soutien !



» Epouse de Georges

J'avoue que le retour à domicile de mon mari était assez lourd et angoissant pour moi.

Nous avons eu beaucoup de chance que le Dr Assal et M. Lenoir nous ont fait connaître Crésavi car, dans ces moments difficiles, il est très important d'être aidé et soutenu moralement.

A part la surcharge de travail je me faisais beaucoup de soucis pour l'avenir.

Avec la visite à domicile de votre « coach », M. Alain Charpiloz, le ciel, petit à petit est devenu plus clair.

Alain, avec sa gentillesse, toujours de bonne humeur et sa chaleur humaine sait « positiver » les choses. Il est de bons conseils (p.ex. Eurokey pour toilettes) et aide à faciliter et améliorer mon quotidien.

Le soutien d'Alain m'apporte sérénité et confiance et je lui dis un GRAND MERCI

Témoignages partenaires d'accompagnement

» Le coaching pour trouver les clés de la motivation

Alain Charpilloz, coach

J'ai découvert le domaine du coaching pour les personnes ayant subi une amputation il y a maintenant trois ans grâce à Christian Lenoir. Le coaching de Crésavi consiste à aider les personnes à avancer en fonction d'objectifs. Il suffit parfois de petites choses pour que la marche s'améliore alors qu'à d'autre moment, cela peut être plus long. Avec certaines personnes il y a un travail à faire sur la confiance en soi, sur les émotions qu'elles peuvent vivre à cause de ce qu'il leur arrive. En ce sens, mon métier de conseiller à la relation d'aide m'aide énormément. Dans l'approche de Crésavi, il a également l'accompagnement des proches qui est pris en compte. Cela est important, tant pour la personne amputée que pour le conjoint. Ce dernier s'est bien souvent donné à fond tout au long et se trouve bien seul. Ainsi, nous pouvons leur donner des pistes pour changer d'attitude, déculpabiliser, donner plus d'autonomie à l'autre. Chacun y trouve son compte, même si ce n'est pas toujours évident pour la personne amputée.



Sur le plan plus personnel, c'est un vrai plaisir de travailler pour Crésavi et avec ces personnes et en chacune d'elle, je trouve des trésors.

11

La physiothérapie à domicile

Janick, physiothérapeute

Je suis physiothérapeute indépendante et suis heureuse de travailler avec l'équipe de Crésavi.

En effet, dans ce cadre, j'ai pu travailler avec des personnes amputées en venant à leur domicile une fois par semaine.

Cela est utile car nous travaillons dans une ambiance plus familière pour le patient favorisant ainsi une excellente collaboration.

D'autres intervenants enrichissent de leurs expériences professionnelles, différentes de la mienne, ce travail vers l'autonomie.

J'ai moi-même beaucoup appris grâce aux échanges de mails ou directement avec les différents collaborateurs de cette équipe Crésavi : prothésiste, coach, psychomotricienne, médecin, etc.





Pascal, physiothérapeute

Grâce à la collaboration interdisciplinaire de Crésavi, je suis au courant du travail effectué dans la semaine par les différents intervenants auprès du patient. Je peux ainsi adapter mes séances en fonction des besoins, attentes et envies du bénéficiaire mais aussi de l'équipe qui l'entoure.

» La psychomotricité à domicile



Evelyne, psychomotricienne

La psychomotricité, profession au carrefour de plusieurs approches, s'intéresse à la personne de manière holistique, c'est-à-dire dans ses dimensions physique, psychique, affective et sociale. On dit communément « faire bouger le corps pour faire bouger la tête ».

L'amputation, que nous considérons comme une rupture de l'intégrité corporelle et psychique, amène le patient à vivre un processus de deuil et de réappropriation d'un nouveau corps en intégrant une nouvelle jambe, la prothèse.

En partant de la motivation du patient, de l'expression corporelle et d'une connaissance approfondie sur les processus d'apprentissages actifs à tous les âges de la vie, la psychomotricité accompagne et soutient le patient dans ce processus de changement et d'adaptation, dans le but de retrouver une unité psychocorporelle.

Les principaux objectifs des prises en charge au sein de Crésavi sont les suivants :

- redéfinir les nouvelles limites corporelles tout en donnant de la place au membre fantôme, lorsqu'il apparaît ;
- travailler l'appropriation de la prothèse au corps, au travers du mouvement et des sensations ;
- retrouver le corps comme lieu de plaisir et non de douleur uniquement ;
- offrir un lieu d'expression des émotions liées à l'amputation et leur mise en sens.

Ce travail prend du sens uniquement s'il s'inscrit au sein d'une équipe pluridisciplinaire. En effet, Crésavi a l'avantage d'offrir un cadre d'accompagnement comprenant plusieurs professions complémentaires. La transmission des rapports réguliers ainsi qu'une bonne communication entre professionnels permet une plus grande efficacité et qualité des prises en charge, un travail d'unité dans la diversité. Le travail à domicile permet d'être au plus proche des besoins directs et quotidiens du patient, sans oublier les contacts et le soutien des proches.

La structure de Crésavi offre ainsi la possibilité à une équipe complémentaire de travailler en collaboration, chacun avec sa spécificité, afin d'entourer au mieux le patient à retrouver une harmonie du corps et ainsi une meilleure qualité de vie.

Etat des recours en faveur de prothèses de technologies actuelles

» Olivier et Patrick, membres du comité

Cette année, deux de nos membres se sont retrouvés devant la justice des assurances sociales pour des raisons que tous les amputés de Suisse connaissent, le refus des assurances de payer des prothèses modernes.

Le premier, Patrick, s'est rapidement retrouvé confronté au problème du financement de sa prothèse. Amputé au-dessus du genou, il avait, dans un premier temps, fait une demande pour un genou prothétique de type *C-Leg*, demande qui fut, à la surprise de tous, assez rapidement acceptée par la SUVA. Avant même de porter cette prothèse, il s'est rendu compte que c'était une prothèse de technologie obsolète et il fait immédiatement une demande pour un genou de type plus récent, le *Genium*.

Cette demande est rapidement refusée par la SUVA et un recours est déposé contre ce refus. La Chambre des assurances sociales du canton de Genève est chargée de rendre un jugement sur la base du recours effectué par M^e Monnard-Séchaud au nom de Patrick.

La décision de la Chambre des assurances sociales ne tombe finalement qu'en février 2014 et elle rejette le recours en se basant sur le fait que d'une part le *C-Leg* a été jugé adéquat et que d'autre part le *Genium* ne répond pas « ...au critère de simplicité », en d'autre terme il est adéquat mais trop cher ! Le critère économique passe avant tout autre critère, notamment celui de la santé, ce qui est pour le moins paradoxal pour une assurance sociale ! Le cas n'est pas terminé, puisque Patrick a décidé, sur les conseils de son avocate, de faire recours contre cette décision auprès du Tribunal fédéral.

Le deuxième cas est celui d'Olivier. Olivier est amputé depuis plus longtemps que Patrick et il ne bénéficiait, jusqu'en 2012, que d'une prothèse de type mécanique (encore moins performante que le *C-Leg*). Il effectue donc une demande auprès de son assurance, l'AI, afin d'obtenir un financement pour un genou prothétique de type *Genium*. L'AI refuse et Olivier fait recours contre cette décision dans le courant de l'année 2013. C'est également M^e Monnard-Séchaud qui s'occupe de son recours. La Chambre des Assurances sociales du canton de Genève auditionne plusieurs fois Olivier et l'Assurance Invalidité, celle-ci refuse d'accepter une expertise médicale qui déterminerait l'adéquation du genou *Genium* avec le handicap d'Olivier. Finalement, la Chambre des assurances sociales rend son verdict fin avril 2014 : elle admet le recours et annule la décision de l'AI, qui doit statuer à nouveau.



Comme dans le cas précédent, on constate que les assurances se refusent à financer des prothèses de type moderne uniquement pour des raisons financières. Le fait que l'on puisse marcher plus sûrement et ce dans toutes les circonstances, que l'on n'ait plus mal au dos à la fin d'une journée de travail, que l'on soit plus à l'aise au sein d'une foule, bref que notre santé physique et morale soit nettement améliorée ne semble pas les intéresser. Olivier et Patrick sont persuadés que de nombreux amputé fémoraux seraient aptes à reprendre un travail (ou à augmenter leur temps de travail) s'ils avaient une prothèse moderne plutôt qu'une prothèse mécanique du siècle passé ou même une prothèse électronique de première génération. Pour conclure, il est hallucinant que l'argument « simple et adéquat » puisse être articulé indépendamment de toute réflexion sur les avancées technologiques.

Projet course à pied

» Marc, notre nouveau coureur

Dernièrement, j'ai eu le privilège de courir avec une prothèse adaptée pour la course, équipée d'une lame. Je profite de l'amélioration de la performance provoquée par le dynamisme de la lame et la sensation de légèreté qu'un tel système procure au coureur amputé.

En effet, la course à pied apporte beaucoup à mon équilibre personnel. Cela me permet de m'affranchir des difficultés causées par l'amputation en me dépassant physiquement et mentalement.



» Marika, physiothérapeute

Je cours avec le groupe d'Ananteo depuis environ deux ans. C'est ma fille Pernelle, physiothérapeute comme moi, qui m'a fait intégrer cette équipe avec laquelle elle courait déjà depuis un an.

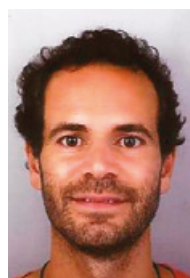
D'emblée, j'ai trouvé ce groupe attachant et sympathique. L'envie de progresser, la solidarité et la bonne humeur de chacun m'ont impressionnée.

Après avoir bouclé le semi-marathon de Stockholm puis la *Course du Duc*, avec certains d'entre eux, j'avoue avoir autant de plaisir à courir avec ces athlètes hors du commun qu'avec mes partenaires habituels.



» Pascal, physiothérapeute

Cela fait déjà un an et demi que le groupe s'est formé. En 2013 chacun trouve son rythme, plus ou moins intense selon les capacités et les envies. Notre objectif consiste à accompagner au mieux chaque membre du groupe selon ses besoins individuels, tout en maintenant un bel esprit de cohésion. Nous sommes fiers et admiratifs des grands progrès qui ont été réalisés depuis le début ainsi que de ceux que nos coureurs continuent à faire. Quel plaisir pour nous de continuer à accompagner ce groupe émouvant.





«L'association m'a permis de pouvoir partager des expériences extraordinaires sur tous les plans, le partage m'apporte beaucoup. L'organisation de moments de rencontres avec un maximum de personnes peut faire naître, développer des nouvelles idées et ouvrir de nouveaux objectifs communs. Avec une dynamique de groupe nous pouvons relever des défis et repousser les limites du handicap toujours plus loin. C'est pour cette raison que je m'investis dans l'association. Cet engagement me motive également à me lancer des défis personnels, tel que le marathon de Genève en 2014.»

Benoît,
membre du comité

En chiffres

BILAN 2013			
ACTIFS	liquidités		148 434.59
PASSIFS	dettes envers membres	-8.25	
	passifs transitoires	26 816.70	
	capitaux propres	173 811.62	
	résultat	-52 185.48	
		148 434.59	148 434.59

RÉSULTAT 2013			
PRODUITS	dons		3 041.60
	cotisations		345.00
	intérêts financiers		19.85
COACHING	course à pied	12 063.20	
	accompagnement	23 516.70	
FRAIS GÉNÉRAUX	frais administratifs	17 375.10	
	assurance commerciale	472.50	
	frais de relation publiques	2 043.33	
	frais bancaires	121.10	
	résultat	-52 185.48	
		3 406.45	3 406.45

COMPTE DES DONATEURS			
6001	dons		12 900.00
	2010	2 616.65	
	2011	0.00	
	2013	2 000.00	
	solde	8 283.35	
		12 900.00	12 900.00
6002	dons		120 000.00
	2010	1 725.00	
	2011	1 562.50	
	2012	14 649.79	
	2013	20 754.44	
	solde	81 308.27	
		120 000.00	120 000.00
6003	dons		40 000.00
	2011	2 891.66	
	2012	14 649.79	
	2013	20 754.44	
	solde	1 704.11	
		40 000.00	40 000.00
6004	dons 2011		103 428.45
	dons 2012		55.90
	cotisations 2012		3 180.00
	cotisations 2013		3 386.60
	2011	74 178.73	
	2012	3 230.00	
	2013	12 063.20	
	solde	20 579.02	
		110 050.95	110 050.95

Partenaires

